



Signataires : David Martin, Julien Nicolet-dit-Félix, Sophie Bobillier, Marjorie de Chastonay, Cédric Jeanneret, Laura Mach, Léo Peterschmitt, Emilie Fernandez, Pierre Eckert, Lara Atassi, Jean-Marc Guinchard, Louise Trottet, Jacques Blondin, Angèle-Marie Habi yakare, Alia Chaker Mangeat, Jacques Jeannerat, Raphaël Dunand

Date de dépôt : 27 novembre 2023

Proposition de résolution

Trafic régional voyageurs : non aux mesures d'économies proposées par le Conseil fédéral

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le Conseil fédéral a annoncé, en mars 2023, vouloir réduire de 2% les dépenses pour le transport de voyageurs régional (TRV) au cours des prochaines années ;
- que l'alliance SwissPass a confirmé que la Confédération souhaitait réduire de 7,8% les moyens alloués au trafic régional voyageurs en 2024 ;
- que ces mesures d'austérité annoncées mettent en péril les planifications à long terme de l'offre ;
- que cette réduction des dépenses vient s'ajouter à une hausse générale des coûts ;
- que ces mesures d'austérité viennent mettre en péril les objectifs climatiques de la Confédération et du canton de Genève,

invite le Conseil fédéral

à demander expressément aux Chambres fédérales de renoncer à tout plan d'austérité sur le trafic régional voyageurs (TRV) pour les années 2024, 2025 et 2026,

invite le Conseil d'Etat

à soutenir cette initiative cantonale.

EXPOSÉ DES MOTIFS

En date du 2 mars 2023, M^{me} Karin Keller-Sutter a annoncé vouloir réduire de 7,8%, par rapport à l'année précédente, les subventions fédérales allouées au trafic régional voyageurs (TRV)¹. Cette coupe budgétaire aurait lieu durant plusieurs années.

Cette annonce de la part de la conseillère fédérale chargée des finances pourrait avoir un impact direct sur les moyens fournis aux TPG par le canton de Genève. En effet, si lors du vote du budget 2024 de la Confédération cette réduction est confirmée, il sera de la responsabilité du canton de la compenser car, sans cela, certaines prestations seraient remises en question. Au-delà de la question des investissements, qui sans les garanties nécessaires seront ralentis, se pose la question du rôle des transports publics dans la lutte contre le dérèglement climatique. Or, la péjoration des prestations des TPG serait un signal dramatique pour l'ensemble des usagers et usagères.

Dans un contexte de recrutement difficile, il serait particulièrement dommageable de dégrader les conditions de travail des employés et employées pour le maintien d'une qualité de service adéquate, notamment concernant les métiers particulièrement pénibles de la conduite ou du personnel qualifié dans les ateliers.

Au contraire, il est très important que les moyens alloués aux transports publics soient maintenus, tant au niveau de l'entretien des infrastructures, du maintien et du développement de l'offre que des conditions de travail.

Ces mesures d'austérité annoncées ont déjà déployé leurs premiers effets, en conduisant à une augmentation douloureuse des tarifs des transports publics. Si ces coupes financières sont approuvées par les Chambres fédérales, elles mettront en péril les planifications à long terme. En effet, la sécurité est importante pour planifier l'offre et ses développements afin d'être en mesure d'acquérir dans les délais le matériel roulant nécessaire. Des modifications des conditions-cadres financières contreviennent aux objectifs fixés.

La décision de réduire le subventionnement du trafic régional voyageurs va à l'encontre de la volonté populaire exprimée le 18 juin dernier avec la votation à 59% de la loi climat (74,5% de oui au niveau cantonal²) qui porte l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. A cette fin,

¹ <https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home/publications/blog-oft-actualites/07-2023.html>

² <https://www.ge.ch/votations/20230618/federal/>

l'investissement dans les transports respectueux de l'environnement est obligatoire.

Cette réduction des subventions fédérales va aussi à l'encontre de la volonté du canton, qui par son Plan climat cantonal 2030 – 2^e génération³ a pour objectifs de réduire de 40% l'utilisation de la voiture individuelle avec un report notamment sur les transports publics et de réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre sur la même période. L'atteinte de ces objectifs ne peut se faire que par un investissement massif dans les transports publics genevois, leur réseau, leurs infrastructures et leur personnel.

En outre, le SEV – Syndicat du personnel des transports, a déposé le 24 octobre une pétition aux services du Parlement. Environ 6000 employés et employées des transports publics demandent au Conseil fédéral et au Parlement de renoncer à ces mesures d'économie.

Le directeur de l'Union des transports publics (UTP), Ueli Stückelberger, le 26 juillet 2023, dans une chronique publiée sur le site du Temps intitulée « Budget 2024 : économiser sur le dos des transports publics ne contredit-il pas les objectifs climatiques ? »⁴, appelait de ses vœux que le parlement revoie « sa copie en ce qui concerne les indemnités versées au trafic régional voyageurs ».

Au niveau politique, le parlement jurassien a adopté une résolution « Haro sur les mesures d'économies du Conseil fédéral » à l'unanimité par tous les députés jurassiens et députées jurassiennes (Le Centre, PSJ, PLR, UDC, Vert-e-s/CS-POP, PCSI/Vert'Lib). Une résolution semblable demandant aux commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats de renoncer à ces coupes budgétaires a été votée à une très large majorité par le Grand Conseil de l'Etat de Vaud. En Valais, à Fribourg et à Neuchâtel des discussions similaires sont menées dans les parlements respectifs.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à soutenir la présente proposition de résolution.

³ <https://www.ge.ch/document/plan-climat-cantonal-2030-2e-generation-0>

⁴ <https://www.letemps.ch/opinions/debats/budget-2024-economiser-sur-le-dos-des-transportes-publics-ne-contredit-il-pas-les-objectifs-climatiques#:~:text=Augmenter%20la%20part%20des%20transportes,erreur%C3%A9%20et%20aller%20%C3%A0%20contresens>